

ANNEXE 2

Déclaration de l'opérateur du secteur alimentaire qui a élevé les animaux

1. Identification des animaux

Espèce :
Nombre d'animaux :
Marque d'identification :

2. Provenance des animaux

Numéro de troupeau :
Adresse de l'exploitation d'origine :
.....

Identification des locaux de stabulation (facultatif) :
.....

3. Destination des animaux

Ces animaux seront transportés vers l'abattoir ou l'établissement de traitement de gibier³ suivant :
.....
par le moyen de transport suivant (nom du transporteur + immatriculation du véhicule) :
.....

4. Autres informations utiles

.....

5. Déclaration de l'opérateur (détenteur) de l'exploitation où les animaux ont été élevés

Je soussigné déclare que les médicaments/traitements suivants ont été administrés aux animaux susmentionnés (2 mois avant l'abattage) :

Nom des médicaments administrés Nom autre traitement	Date de début et de fin de l'administration ou du traitement	Temps d'attente

Mentions particulières : signes anormaux, indications de problèmes de santé.....
.....

Je déclare également que les animaux ont été mis à mort dans l'exploitation le
(date) à (heure) et que la mise à mort et la saignée ont été pratiqués correctement⁴.

Fait à (lieu) le (date).

Nom et signature de l'opérateur (détenteur)

ANNEXE 3

³ Seuls les gibiers d'élevage peuvent être transportés vers un établissement de traitement de gibier

⁴ A compléter uniquement si l'abattage et la saignée ont eu lieu en l'absence du vétérinaire officiel conformément au Règlement (CE) n° 853/2004, annexe III, section III, point 3 bis